

### Initiatives ministérielles

ses cultures. La fondation ne pourrait pas atteindre ce but à elle seule, c'est évident, mais elle pourrait aider à orienter les programmes de formation dans ce sens. Nous devons changer les programmes scolaires pour nous assurer que l'histoire des différentes races et ethnies est enseignée correctement. C'est très important. Les écoles doivent aussi organiser toutes sortes d'activités multiculturelles et multiraciales. Cela va de soi.

La fondation proposée pourra-t-elle fournir des ressources aux écoles pour leur permettre d'offrir ce genre d'éducation? J'espère que oui. J'espère aussi qu'elle aura des fonds pour commander, surtout pour la télévision, des films et des documentaires, qui présenteront des images constructives et des faits exacts.

La fondation devrait aussi pouvoir faire produire par des groupes ethniques des histoires ethniques exactes projetant des images constructives. Je pense, en particulier, aux documents que la communauté noire distribue durant le mois consacré à l'histoire des Noirs. Cette initiative très efficace permet non seulement à cette communauté de rassembler les éléments divers et nombreux qui la composent—et il va sans dire que cela permet à certains d'entre nous de nous familiariser davantage avec sa diversité—mais nous donne l'occasion de nous rendre compte de la fière contribution que les Noirs ont apportée à l'histoire du Canada à ses débuts, et de dénoncer l'intolérance et le racisme dont ils ont été victimes.

Je me demande si la fondation effectuera également des recherches sur les injustices passées qu'ont subies certains peuples, comme la taxe de capitation imposée aux Chinois, la discrimination dont ont été victimes des Canadiens d'origine ukrainienne, italienne et allemande, de même que l'incident du *Komagata Maru*. On a déjà effectué beaucoup de travail là-dessus et nous ne voulons pas retarder les efforts du gouvernement visant à dénoncer notamment la taxe de capitation et la *Inclusion Act*, et à rencontrer les représentants du Conseil national des canadiens chinois pour discuter des mesures de compensation très modestes qu'il propose. Toutefois, je crois qu'une fondation pourrait sûrement s'occuper de dossiers de ce genre.

La fondation, qui constituera un centre national, sera située à Toronto. J'aimerais faire remarquer au ministre que certains habitants de l'Ouest, avec leur paranoïa habituelle, paranoïa qui se fonde habituellement sur des faits et sur l'expérience, estiment que la fondation devrait effectuer des recherches sur la discrimination qui a cours dans toutes les régions du Canada, et pas seulement dans le centre du pays. Il est important que des liens soient établis avec les diverses régions du Canada. En

Colombie-Britannique par exemple, qui est ma province d'origine, ce sont surtout, mais pas exclusivement, les Asiatiques qui sont victimes de discrimination. En Nouvelle-Écosse, je suis sûre que les préoccupations de la communauté noire seront prises très au sérieux. Bien sûr, les préoccupations des autochtones constitueront une priorité des plus pressantes.

La fondation, comme le dit le ministre, collaborera avec les organisations patronales et syndicales. J'espère que cela veut dire que la fondation se penchera sur la question des ghettos d'emplois et de l'exploitation dont sont victimes les minorités visibles qui travaillent comme domestiques, ouvriers agricoles et employés dans l'industrie du vêtement. J'espère aussi que cela veut dire que les employeurs seront encore une fois, bien qu'il s'agisse d'une responsabilité qui incombe au gouvernement fédéral, contraints d'adopter des mesures visant à favoriser l'équité en matière d'emploi.

J'espère enfin que les syndicats et leurs membres seront encouragés à adopter des mesures d'action positive. J'ai eu le loisir d'assister à des conférences où les chefs syndicaux ont cherché à savoir comment ils pouvaient venir davantage en aide aux minorités, en tant que membres à la fois d'un syndicat et de la collectivité. La promotion de cours de langue reliés aux situations de travail pourrait être une autre question sur laquelle pourrait se pencher la fondation.

Il est intéressant de constater que le gouvernement mentionne aussi, mais en dernier lieu seulement, les gouvernements et les institutions publiques. À mon avis, ces deux groupes devraient figurer en tête de liste. Nous ne pouvons pas continuer à tolérer la discrimination systémique au sein des services publics et gouvernementaux. Naturellement, c'est une tâche qui relève du gouvernement et de la Commission des droits de la personne, laquelle a un budget nettement insuffisant, mais je suis sûre que la fondation s'en occupera aussi et que, j'espère, elle pourra faire suffisamment honte au gouvernement pour qu'il se décide à faire quelque chose, puisqu'il semble incapable d'agir de lui-même.

• (1230)

Ce projet de loi va être renvoyé à un comité où, j'espère, nous pourrons poser des questions précises et avoir de franches discussions. J'espère également que le ministre sera plus réceptif aux opinions et suggestions des témoins et des membres du comité, même si ce ne fut pas le cas dans le passé, malheureusement.

Les réponses à de nombreuses questions dépendront en grande partie du choix des membres du conseil d'administration de la nouvelle fondation des relations racia-